

Compte-rendu succinct de la réunion du Conseil municipal en date du 27 février 2025 à 19h00.

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie-centre à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur Luc MONNET, Maire, en suite de convocation en date du vingt février deux mil vingt-cinq dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : Luc MONNET, Marie-Françoise TAHON, Fabien DELPORTE, Angélique DEKOKER, Stéphane MICHEL, Amandine GOUDARD, Olivia SALLÉ, Cyprien DUBUS, Jean MOULLIÈRE, Hélène FOURDRIGNIER, Patrice PUCHOIS, Sandrine BROCARD, Katia TYTGAT, Manuella DELESALLE, Pierre DEHOVE, Marie-Astrid DELANNOY, Arthur WAGNON, Michel MAILLARD, Daniela MORONVAL, Annie BAGGIO, Yannick LIEVIN

Absents ayant donné procuration : 8

Joëlle DUPRIEZ donne procuration à Luc MONNET
Christian LEMAIRE donne procuration à Hélène FOURDRIGNIER
Alain DELECLUSE donne procuration à Amandine GOUDARD
Catherine MORTREUX donne procuration à Sandrine BROCARD
Dominique SKRZYPCZAK donne procuration à Cyprien DUBUS
Véronique ROTTELEUR donne procuration à Daniela MORONVAL
Philippe KUPPENS donne procuration à Yannick LIEVIN
Emmanuel CHARETTE donne procuration à Michel MAILLARD

Secrétaire : Cyprien DUBUS

1- Approbation du Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024 à l'approbation du Conseil municipal.

2- Rapport d'Orientation Budgétaire et Débat d'Orientation Budgétaire 2025

Suite à l'exposé du Rapport d'Orientation Budgétaire, le Conseil municipal prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2025.

3- Avis sur l'adhésion de la Communauté de communes Pévèle Carembault au futur Syndicat mixte des bassins versants de la Marque et de la Deûle (SymMaD)

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, le « Syndicat mixte des bassins versants de la Marque et de la Deûle » (SymMad) composé de 163 communes réparties sur 9 EPCI est en cours de création. Monsieur

le Maire soumet l'adhésion de la CCPC au futur Syndicat mixte des bassins versants de la Marque et de la Deûle (SymMaD) à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

4- Autorisation de signature d'un avenant à la convention de mise à disposition de locaux pour l'exercice de la compétence « Animation Jeunesse » de la CCPC

Dans le cadre de la valorisation de la participation intercommunale pour l'organisation des accueils de loisirs sans hébergement sur la commune, Monsieur le Maire soumet la signature de l'avenant à la convention de mise à disposition de locaux pour l'exercice de la compétence animation jeunesse à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

5- Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2025) pour la requalification de la rue de la Grande Campagne

Dans le cadre de la requalification de la rue Grande Campagne, Monsieur le Maire soumet la demande de subvention au titre de la DETR 2025 à l'approbation du Conseil municipal. Cette subvention pourra représenter la somme de 133 926,00 € HT soit 10% du montant prévisionnel de l'opération.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

6- Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL 2025) pour le réaménagement et la mise en conformité de la salle polyvalente

Dans le cadre de la mise en conformité de la salle polyvalente, Monsieur le Maire soumet la demande de subvention au titre de la DSIL 2025 à l'approbation du Conseil municipal. Cette subvention estimée à 41 200 € HT représenterait 40% du montant total de l'opération.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

7- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 20h pour l'agence postale communale pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} mars 2025

Dans le cadre du maintien de l'agence postale communale, Monsieur le Maire soumet la création à compter du 1^{er} mars 2025 d'un emploi non permanent d'adjoint administratif relevant de la catégorie C à temps non complet à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

8- Octroi d'une remise gracieuse partielle de la dette d'un agent de la Mairie

Suite à la demande d'un agent en longue maladie, Monsieur le Maire soumet l'octroi d'une remise gracieuse de la dette de l'agent pour un montant de 2 112.95 € à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

9- Remboursement des prothèses auditives aux agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Afin de permettre aux agents municipaux malentendants de poursuivre leurs activités professionnelles, Monsieur le Maire soumet le dispositif de remboursement de prothèses auditives via le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique à l'approbation du Conseil municipal.

Liste	Pour	Contre	Abstentions
Templeuve-en-Pévèle, Notre Passion Commune	22		
Ensemble, Réinventons Templeuve	7		

Vu, le Maire
Luc MONNEA

